

SICAV BNA
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007
RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

Conformément à la loi tunisienne en vigueur et aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales et conformément à notre mandat de commissariat aux comptes de votre établissement, pour les exercices 2006, 2007 et 2008, et en exécution de notre mission au titre de l'exercice 2007, nous avons l'honneur de vous présenter dans le présent rapport, les résultats de nos travaux de révision des comptes comme suit :

COMPTE RENDU DE LA MISSION

Notre mission, accomplie conformément aux normes de révision comptable généralement admises, a comporté les contrôles et vérifications, considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les contrôles et investigations que nous avons effectués par sondage sur les documents comptables, les bilans et les comptes annexes de la société, nous ont permis de formuler notre avis concernant, la régularité et la sincérité de l'ensemble des états financiers arrêtés au 31 décembre 2007. Notre avis vous est présenté ci-après.

Dans le cadre du respect de l'obligation d'information prévue par le règlement du conseil du marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, décidé par l'arrêté du ministre des finances du 29 janvier 2002, nous procédons à la fin de chaque trimestre à l'audit des situations intermédiaires établies par la direction générale de la SICAV BNA et ce en faisant usage des normes générales reconnues par la profession. Ces travaux d'audit sont conclus par des rapports trimestriels.

Les états financiers sont établis conformément aux prescriptions prévues par la loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que la norme comptable relative à la présentation des états financiers des OPCVM approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers : bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et les notes aux états financiers figurants ci-après, afférents à l'exercice 2007 et qui ont fait l'objet de notre audit présentent les valeurs suivantes :

Total bilan	2.702.669 D
Actif net	2.660.340 D
Résultat net de l'exercice	164.938 D.

RAPPORT GENERAL

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 16 mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31 décembre **2007**.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles par sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 31 décembre 2007, les actifs de la société **SICAV BNA** se chiffrent à **2.702.669 D** et sont composés de :

- Valeurs mobilières pour un total de 2.156.964 D soit 79,80 % ;
- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 545.705 D soit 20,19 %.

Ces proportions sont quasiment conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Toutefois, 5,46% de l'actif net est composé des valeurs non admises à la cote de la bourse des valeurs mobilières. Le dit article stipule que les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières se composent de valeurs mobilières dans la proportion de 80 % et de liquidités et quasi liquidités dans la proportion de 20%.

La société SICAV BNA emploie son actif net arrêté à **2.660.340 D** en titres émis par des sociétés dans des proportions variables, aucune participation ne dépasse le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la SICAV-BNA arrêtés au 31 **décembre 2007** tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2007 font apparaître un total du bilan de **2.702.669 D**, un actif net de **2.660.340 D** et un résultat net de la période bénéficiaire de **164.938 D**.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
RAOUF MENJOUR

Membre Indépendant de Baker Tilly International

RAPPORT SPECIAL

En application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a informé, au cours de l'exercice 2007, d'aucune convention particulière entrant dans le cadre de l'article ci-dessus indiqué.

D'autre part, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération à caractère particulier effectuée par l'un de vos administrateurs ou directeurs généraux adjoints avec la société.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**RAOUF MENJOUR****Membre Indépendant de Baker Tilly International****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Bilan arrêté au 31 Décembre 2007****En dinars tunisiens**

	Note	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	2 156 964	2 421 514
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 056 159	2 154 072
Autres valeurs		100 805	267 442
Placements monétaires et disponibilités		545 705	626 795
Placements à terme	3.2	540 045	626 555
Disponibilités		410	240
Débiteurs divers		5 250	
TOTAL ACTIF		2 702 669	3 048 309
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	9 739	11 446
Autres créditeurs divers	3.4	32 590	36 788
TOTAL PASSIF		42 329	48 234
ACTIF NET			
Capital		2 633 469	2 948 715
Capital en nominal	3.5	3 574 800	4 010 400
Capital début de période		4 010 400	3 943 900
Emission en nominal		12 885 400	9 697 600
Rachat en nominal		-13 321 000	-9 631 100
Sommes non distribuables		-941 331	-1 061 685
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	-1 061 685	-1 473 136
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	120 354	411 451
Sommes distribuables		26 871	51 360
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	26 847	51 353
Report à nouveau		24	7
ACTIF NET		2 660 340	3 000 075
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 702 669	3 048 309

SICAV BNA**Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2007****En dinars tunisiens**

	Note	Période 01/01/2007 31/12/2007	Période 01/01/2006 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	4.1	117 308	125 487
Dividendes		114 250	101 992
Revenus des titres OPCVM			5 495
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 058	18 000
Revenus des placements à terme	4.2	18 556	17 166
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		135 864	142 652
Charges de gestion des placements	4.3	-39 043	-37 174
REVENU NET DES PLACEMENTS		96 821	105 478
Autres produits			

Autres charges	4.4	-70 733	-64 135
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 088	41 343
Régularisation du résultat d'exploitation		759	10 010
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		26 847	51 353
		-759	-10 010
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-51 137	360 171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		199 228	103 614
Frais de négociation		-9 241	-8 828
RESULTAT NON DISTRIBUABLE	4.5	138 850	454 957
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.6	164 938	496 300

SICAV BNA
Etat de variation de l'actif net
arrêté au 31 Décembre 2007
En dinars tunisiens

	Période 01/01/2007 31/12/2007	Période 01/01/2006 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT		
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	164 938	496 300
Résultat d'exploitation	26 088	41 343
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	< 51 137>	360 171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	199 228	103 614
Frais de négociation de titres	< 9 241>	< 8 828>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	< 51 333>	< 31 827>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	< 453 340>	33 004
Souscriptions		
Capital	12 885 400	9 697 600
Régularisation des sommes non distribuables	< 3 395 758>	< 3 015 856>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	759	10 010
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	< 3>	
Rachats		
Capital	< 13 321 000>	< 9 631 100>
Régularisation des sommes non distribuables	3 377 262	2 972 350
Régularisation des sommes distribuables		
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos		
VARIATION DE L'ACTIF NET	< 339 735>	497 477
ACTIF NET		
En début de période	3 000 075	2 502 597
En fin de période	2 660 340	3 000 075
NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)		
En début de période	40 104	39 439
En fin de période	35 748	40 104
VALEUR LIQUIDATIVE	74,419	74,807
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	1,192%	19,163%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2007

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources. Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %. La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

Les membres du conseil d'administration de la SICAV BNA sont :

M Mohamed BERRAIES

Mme Taoufika B AMMAR

Banque Nationale Agricole- BNA
Sté Immobilière et de Participations- SIMPAR
Sté ESSOUKNA
Sté Immobilière et de Viabilisation- SIVIA
Sté EI Médina
Sté Gle d'Etudes de Supervision et de Travaux -SOGEST
Sté BNA Capitaux

Ils sont tous nommés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire réunie le 18 avril 2006 pour la période 2006, 2007 et 2008. La SICAV BNA siège au troisième étage de l'immeuble 27 Bis rue de Liban 1002 Tunis.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à la juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.1 Portefeuille Titres

	Coût d'acquisition Plus ou moins		Valeur actuelle
	value		
Actions et droits rattachés	1 824 931	231 228	2 056 159
OPCVM	100 000	805	100 805
	1 924 931	232 033	2 156 964

SICAV BNA
Portefeuilles titres
arrêté au 31 Décembre 2007
En dinars tunisiens

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% actif net	% du capital de l'émetteur
Actions et Valeurs Assimilées	138 764	1 824 931	2 056 159	77,289	0.231%
ATB	6 000	16 956	32 424	1,219	0,010
BH	5 000	74 390	124 570	4,682	0,028
BHNG J01072007	334	7 013	7 983	0,300	0,002
BHNS7	668	14 025	15 591	0,586	0,004

BIAT	4 000	146 241	151 884	5,709	0,024
BIATNS2006	2 500	91 900	93 500	3,515	0,015
BNA	25 000	228 756	223 800	8,412	0,125
BT	2 500	192 845	243 035	9,135	0,033
BTE (ADP)	6 500	173 797	207 045	7,783	0,650
CIL	4 289	52 783	62 148	2,336	0,172
ESSOUKNA	4 343	23 807	20 846	0,784	0,144
SFBT	16 550	160 034	238 949	8,982	0,030
SIMPAR	4 475	96 821	145 751	5,479	0,746
SOTRAPIL	2 200	43 734	51 271	1,927	0,070
SPDIT	5 000	38 449	34 500	1,297	0,019
STB	6 000	61 020	64 068	2,408	0,024
TL	12 918	166 161	193 292	7,266	0,231
TUNISRE	20 973	235 949	145 448	5,467	0,856
ABDA381/27	2	1	1	0,000	0,000
ADWDA	6	1	2	0,000	0,000
AMSDA011/50	1	0	0	0,000	0,001
AMSDA021/51	1	0	0	0,000	0,001
AMS031/26	1	0	0	0,000	0,000
SITSDS	5 000	200	50	0,002	0,050
TJDSO	4 500	45	0	0,000	0,028
TRDA1/15	3	2	2	0,000	0,000
Titres des OPCVM	1 000	100 000	100 805	3,789	
CONFIANCE FCP	500	50 000	50 440	1,896	
PROGRES FCP	500	50 000	50 365	1,893	

3.2 Placement à terme

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Compte BNA placement	539 000	1 045	540 045	20,30%

3.3 Opérateurs créditeurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Rémunération du gestionnaire	8 559	10 266
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
TOTAL	9 739	11 446

3.4 Autre créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Jetons de présence		3 599
Commissaire aux comptes	6 600	6 969
Conseil du marché financier	173	241
Primes et indemnité	25 635	25 067
Autres	182	912
TOTAL	32 590	36 788

3.5 Capital :

Capital au 01/01/2007	4 010 400
Nombre de titres	207
Nombre d'actionnaire	
	12 885
Souscriptions réalisées	400
Montant	128 854
Nombre de titres	
	-13 321
Rachats effectués	000

Montant	-133 210
Nombre de titres	
Capital au 31/12/2007	3 574 800
Montant	35 748
Nombre de titres	196
Nombre d'actionnaire	

3.6 Sommes non distribuables des exercices antérieurs:

Résultat non distribuable exercice clos	-1 473 136
Emission en primes d'émissions au 31 décembre 2006	-3 015 856
Rachat en primes d'émissions au 31/12/2006	2 972 350
Résultat non distribuable au 31/12/2006	454 957
	-1 061 685

3.7 Sommes non distribuables de l' exercices en cours:

Résultat non distribuable au 31 Décembre 2007	138 850
Emission en primes d'émissions au 31 Décembre 2007	-3 395 758
Rachat en primes d'émissions au 31 Décembre 2007	3 377 262
	120 354

3.8 Sommes distribuables de l'exercice en cours

Résultat d'exploitation au 31 Décembre 2007	26 088
Régularisation du résultat d'exploitation	759
	26 847

4. ETAT DE RESULTAT :**4.1 Revenus du portefeuille titres**

	01/01/2007	01/01/2006
	au 31/12/2007	31/12/2006
Dividendes des actions	114 250	101 992
Revenus des titres OPCVM	0	5 495
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 058	18 000
	117 308	125 487

4.2 Revenus des placements à terme

	01/01/2007	01/01/2006
	au 31/12/2007	31/12/2006
Interets compte BNA placement	18 556	17 166
	18 556	17 166

4.3 Charges de gestion des placements :

	01/01/2007	01/01/2006
	au 31/12/2007	31/12/2006
Rémunération du gestionnaire	37 863	35 994
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
	39 043	37 174

4.4 Autres charges

	01/01/2007	01/01/2006
	au 31/12/2007	31/12/2006
Primes+indemnités	38 000	32 000
Jetons de présence	9 900	3 599
Redevances CMF	2 705	2 608
Honoraires	7 796	6 600
Autres	12 332	19 327
	70 733	64 135

4.5 Résultat de la période

	01/01/2007	01/01/2006
--	-------------------	-------------------

	au 31/12/2007	31/12/2006
Résultat d'exploitation	26 088	41 343
Résultat non distribuable (1)	138 850	454 957
	164 938	496 300

(1) le résultat non distribuable de la période est analysé comme suit:

	01/01/2007	01/01/2006
	au 31/12/2007	31/12/2006
Variation des plus ou moins values potentielles	-51 137	360 171
Plus ou moins values réalisées	199 228	103 614
Frais de négociation	-9 241	-8 828
	138 850	454 957